

E. — Méthodes étiologique et symptomatique.

L'analyse conduit souvent à démêler parmi les éléments morbides, soit des causes encore agissantes, soit des symptômes graves et notables, dont la présence doit modifier la thérapie; de là deux autres méthodes dont il faut dire quelques mots.

La méthode étiologique se fonde sur la recherche des causes réelles et immédiates des maladies (1). M. Jules Guérin en a fait ressortir les avantages (2). Comme lui, on ne doit accorder de valeur en thérapeutique qu'aux causes expérimentales et démontrées, les autres devant être reléguées dans la région des hypothèses. Mais quelles sont ces causes si réelles, si évidentes, ayant des caractères assez bien déterminés et produisant des effets toujours distincts? On en signalera quelques-unes; la plupart demeureront dans l'ombre. S'il est possible, en effet, de remonter à certaines causes démontrées par des faits incontestables, pour le plus grand nombre des effets pathologiques l'étiologie demeure incertaine et vague. Une méthode, une médecine qui aurait la prétention d'être exclusivement étiologique, ne reposerait donc que sur des bases d'une inégale et douteuse solidité. Du reste, il est aisé d'entrevoir les rapports des méthodes étiologique et empirique.

La méthode ou médecine symptomatique ne trouve également son application que dans des circonstances déterminées. Lorsque dans le cours d'une maladie bien connue surgit un symptôme grave, essentiel ou accessoire, il mérite une attention et une médication spéciales. Lorsqu'une maladie ne présente aucun caractère précis, on est contraint de s'adresser aux principaux symptômes qu'elle manifeste, pour y porter partiellement remède. Enfin, lorsqu'elle n'a pu être vaincue ou qu'elle est par sa nature incurable, on est réduit à ne combattre que ses accidents ou ses symptômes les plus in-

(1) Andral; De l'étude des causes dans le traitement des maladies. (Journal hebdomadaire, 1829, t. V, p. 273.)

(2) Gazette médicale, 1847, p. 82.

commodes (1). C'est faire ce qu'on appelle la médecine du symptôme, triste et précaire ressource qui atteste l'impuissance de l'art.

§ III. — Indications thérapeutiques.

Le coup d'œil qui vient d'être jeté sur les principales méthodes préconisées, prouve que l'art a des manières diverses de se comporter en présence de l'état morbide. Mais quels motifs spéciaux a-t-il d'adopter telle méthode plutôt que telle autre? Quelles circonstances donnent l'idée des changements à introduire dans l'organisme pour ramener l'état normal?

Ces motifs d'agir, ces circonstances déterminantes, sont ce qu'on appelle en thérapie générale les *indicants*. Le jugement qui résulte de l'appréciation de ces motifs et qui conduit à l'adoption d'un mode ou d'un ordre donné de moyens, constitue l'*indication*. Les moyens à l'aide desquels celle-ci peut être remplie, se nomment les *indiqués*.

Les *indicants* sont les sources mêmes des *indications*, et les *indiqués* sont les agents par lesquels les médications s'accomplissent.

L'indication, dit Androæa Planer (2), est le rapport de l'indiquant à l'indiqué. Galien l'avait définie : *agendi insinuatio* (3); c'est l'expression abrégée de ce qu'il faut faire, la détermination de l'effet à produire, la désignation sommaire des procédés et des moyens les plus propres à donner un résultat immédiat. C'est donc ce qu'il y a de plus important en thérapie. M. Rostan a eu raison de dire que toute la médecine est dans la science des indications (4), car celle-ci résume les données les plus essentielles de l'observation médicale.

N'est-ce pas pour décider ce qu'il faut faire, qu'on s'enquiert

(1) Royer-Collard; Quelques réflexions sur la Médecine symptomatique. (Bulletin de l'École et de la Société de Médecine, an XIII, n° VIII, t. I, p. 104.)

(2) *Judicatio symptomatum ventilata* (Præside Camerario). Tubing., 1686, p. 7.

(3) *Methodi medendi*, lib. II, cap. VII. — *Quid sit indicatio*, t. III, p. 13.

(4) *Méd. cliniq.*, t. III, p. 213.

de ce qui est? Comment saurait-on dans quel sens un redressement doit s'opérer, si on ignorait de quel côté la déviation a eu lieu?

La source la plus essentielle des indications est donc dans la connaissance aussi exacte que possible du *caractère fondamental*, ou de la *nature* de la maladie.

J'ai fait sentir déjà l'indispensable nécessité de cette connaissance, qui comprend les notions relatives aux changements de vitalité et de texture ou de propriétés des organes, soit dans la partie qui paraît surtout affectée, soit dans l'ensemble de l'économie.

La considération du *siège* principal de la maladie est aussi d'une grande valeur par rapport aux indications. Quelques médecins, dans leur aversion irréfléchie pour l'anatomie pathologique, ont été jusqu'à mettre en doute l'utilité de cette notion. Je leur demande si les indications sont absolument les mêmes dans la pneumonie et dans la pleurésie, dans la méningite ou dans l'encéphalite? si l'érysipèle du cuir chevelu ne leur paraît pas autrement important que celui des téguments de la jambe? s'ils ne supposent pas que la diversité de textures ou de fonctions des organes, en doit modifier les maladies et doit entraîner des différences obligées dans le traitement?

Le diagnostic médical ayant pour objet la connaissance du siège et de la nature des maladies, forme ainsi la base la plus solide des indications thérapeutiques. Celles-ci seront d'autant plus précises, d'autant mieux assurées, que le diagnostic aura été plus rigoureusement établi.

Lorsqu'une maladie s'enveloppe, dans son principe ou pendant ses progrès, d'une obscurité telle que l'on ne peut exactement apprécier ni sa nature ni son siège, les indications participent de cette incertitude. On est contraint alors de n'en établir que de vagues. *Indicatione incerta maneat in generalibus*, a dit Stoll.

Dans ces circonstances, l'état général des forces, la prédominance de certains symptômes, deviennent les principaux points d'appui du traitement.

La recherche des *causes* est aussi d'un grand secours. Il en est qui sont spéciales ou spécifiques, et qui fournissent la source des plus précieuses indications. Celles-ci sont encore modifiées par l'observation de la *marche* que suivent les maladies, de la *période* à laquelle elles sont parvenues, et du *type* qu'elles affectent. Ainsi, les indications s'appuient sur l'histoire entière de la maladie, et sont particulièrement déduites des points les plus saillants de cette histoire.

Mais ce ne sont pas là leurs sources uniques. Lorsque déjà une affection semblable à celle que l'on traite a eu lieu chez le même individu, l'expérience qu'on a acquise des traitements antérieurs, reconnus inefficaces ou avantageux, fournit d'utiles jalons pour les nouvelles indications qui se présentent à remplir. Les changements obtenus sous l'influence des moyens employés, conduisent au maintien des mêmes indications ou à leur remplacement par d'autres agents. *A juvantibus et laedentibus fit indicatio*.

Les *modifications* et les *complications* manifestées dans le cours d'une maladie, font naître des aperçus et suggèrent des déterminations que le praticien ne saurait négliger.

Enfin, la manière d'être particulière du sujet, ses *dispositions héréditaires*, son *âge*, son *sexe*, son *tempérament*, sa *constitution*, ses *habitudes*, etc., sont des circonstances qui, bien qu'accessoires, doivent être mûrement consultées lorsqu'il s'agit de déduire et de remplir d'importantes indications.

Si plusieurs circonstances essentielles ou accessoires tendent vers le même but, réclament le même ordre de moyens, on les nomme *co-indications*.

Si l'une d'elles est en désaccord et infirme les tendances des autres, on l'appelle *contre-indication*.

Si cette circonstance est réellement sérieuse, elle met obstacle à la réalisation des autres. Ainsi, il est des indications que l'âge trop tendre ou trop avancé du sujet, sa susceptibilité nerveuse excessive, une disposition hémorrhédaire ou pléthorique, la récente apparition des menstrues, etc., ne permettent pas de remplir, à moins d'urgence bien motivée.

Il est des idiosyncrasies déplorables qui font naître des empêchements perpétuels et suscitent de cruels mécomptes ⁽¹⁾.

Ce sont surtout les complications et les coïncidences pathologiques qui forment les plus fréquentes contre-indications ⁽²⁾.

Les mêmes maladies présentent des nuances si multipliées, des différences si réelles malgré l'analogie des apparences, qu'il n'est pas rare de voir échouer les moyens qui, dans des cas presque semblables, avaient parfaitement réussi. Une épidémie ne se traite pas comme celles qui l'ont précédée, bien que de même espèce. Des conditions, des circonstances nouvelles, des contre-indications, ont surgi et ont changé les bases du traitement.

§ IV. — Agents de la thérapie.

Tout ce qui est susceptible d'exercer une action quelconque sur l'organisme, peut devenir agent de la thérapie, aussi bien les poisons que les substances les plus nécessaires à l'entretien de la vie.

Ces agents si diversifiés exercent leur influence la plus directe, ou sur l'organisation, ou sur la vitalité, ou sur le moral.

Il est, en effet, des corps qui agissent principalement sur la forme ou la composition chimique des organes. Tels sont les caustiques, les agents mécaniques, qui pressent ou divisent les tissus. Ils manifestent leur influence presque autant sur l'organisation seule que sur l'organisation douée de la vie. Ainsi, dans le cadavre comme chez l'homme vivant, les corrosifs, les instruments piquants ou tranchants, produisent des effets purement chimiques ou mécaniques.

D'autres agents, sans affecter sensiblement ou primitivement l'organisation, provoquent des modifications plus ou

⁽¹⁾ Forget; *Des malheurs en thérapeutique.* (Bulletin de Thérap., t. XVIII, p. 14.)

⁽²⁾ Vallée; *Aperçu des circonstances qui s'opposent à l'emploi des principales classes de médicaments.* Paris, thèse, 1820, n° 219.

moins considérables dans les phénomènes vitaux et fonctionnels. Ces agents sont sans vertu sur le cadavre; ils ne s'attaquent qu'aux organes vivants, et leur puissance paraît être en raison de l'énergie de la vie. Cette classe nombreuse constitue les agents *dynamiques*.

Une autre classe, très-remarquable par son influence sur l'homme, est celle qui s'adresse au moral.

Les agents mécaniques et chimiques peuvent manifester leur action sur l'homme vivant, les animaux, le cadavre; les agents dynamiques, sur l'homme vivant et les animaux qui lui ressemblent le plus. Les agents moraux n'ont de puissance que sur l'homme vivant et jouissant de l'exercice de ses facultés intellectuelles.

Il serait possible de ranger tous les moyens de la thérapie sous ces trois chefs; mais un ancien usage prévaut encore et les partage en ceux que fournit l'*hygiène*, ceux que donne la *pharmacie*, et ceux qui constituent le domaine de la *chirurgie*.

Ces derniers sont la plupart spéciaux, et pour le but, et pour le mode de leur emploi. Ils s'adressent directement à l'organisation; leur action est mécanique ou chimique; ils sont affectés au traitement des maladies externes; ils réclament une main habile, exercée; enfin, ils forment une branche particulière de l'art médical, dont je n'ai point à m'occuper.

Toutefois, parmi les ressources qu'ils offrent à la thérapie, il en est de communes qui doivent être utilisées dans des cas très-variés; ce sont les petites opérations (saignées, exutoires, bandages, etc.), dont l'usage a rattaché l'emploi aux médications diverses, qu'elles secondent puissamment.

A. — Moyens hygiéniques considérés en général.

Les mêmes moyens qui servent à l'entretien de la vie et qui sont indispensables à l'exercice normal des fonctions, peuvent alternativement en troubler ou en rétablir l'harmonie.

Les influences hygiéniques que l'on a vu figurer au nombre des causes des maladies, vont donc actuellement reparaître comme agents de leur guérison.